malades laïques, 25 infirmiers et serviteurs et 50 servantes, ce qui fait un total de 225 personnes au service des malades, sans comp ter les médecins étrangers qui traitent à la maison de santé.

Les salles publiques de l'hôpital peuvent coucher 183 malades. La maison de santé offre 87 lits et souvent, dans les cas d'urgence, les Sœurs se voient forcées de monter des lits d'occasion. De sorte que l'on peut compter 270 personnes qui sont traitées quotidiennement à l'Hôtel-Dieu.

Les malades non payants traités à l'Hotel-Dieu l'an dernier ont été, à l'hôpital, au nombre de 2,138; à la maison de santé 1,143; total 3,281.

Jours à l'hôpital durant ce même laps de temps 73,489.

Montant annuel de dépense pour l'hôpital pour le même exercice, \$73,850.09.

Tout cela, mesdames et messieurs, exige une administration considérable et d'autant plus vigilante que l'hôpital dépend presque entièrement des Sœurs et ne reçoit rien ou à peu près rien du dehors.

Les quelques dons adressés à l'hôpital peuvent difficilement entrer en ligne de compte, comme vous pourrez en juger à la simple énumération:

Allocation de la Législature	\$217.00
Don de la Banque d'Epargne	. 300.00
De la municipalité	. 500.00

Ce que la ville de Montréal donne parcimonieusement de la main droite, elle le reprend largement de la main gauche qui doit ignorer, selon le précepte évangélique, l'aumône donnée par l'autre main, sans cela j'inagine que la main gauche serait gênée de prendre tant quand la main droite donne si peu.

Ainsi la municipalité retire pour taxe d'eau de la Communauté et de l'hôpital \$2,144.27 par année.

J'apprends qu'aujourd'hui même le conseil de ville, sur recommandation du comité des Finances, est à discuter la question de la réduction de la taxe de l'eau pour les hôpitaux.

Nous espérons que nos échevins comprendront leur devoir et rendront moins lourde une taxe sur l'eau qui, après tout, n'est à l'hôpital, qu'à l'usage des pauvres de la ville et des environs.

L'hôpital reçoit donc par année de différentes sources \$2,970.00